

3 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Meunier Matthieu ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Thèmes abordés	<p>L'unité d'enseignement vise à mettre le jeune étudiant architecte face à ses engagements et ses responsabilités, dans une perspective d'intégration à une équipe de conception / réalisation spécifique au secteur de la construction. Cette UE vise à connaître et comprendre les enjeux de la mission légale de l'architecte en précisant les différents niveaux de responsabilité et en explicitant de manière pratique les différents outils de gestion d'un projet et d'un chantier.</p> <p>L'UE se décompose en deux volets :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pratique professionnelle et contenu de la mission d'architecture dans une visée de concrétisation / réalisation d'un projet 2. Outils de gestion d'un processus de projet et cadre contractuel de gestion d'un chantier <p>Le programme aborde les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au cadre légal de la profession d'architecte praticien (conception, respect des réglementations & contrôle des travaux) • Objectifs, enjeux, impacts & responsabilités d'une mission d'architecture • Décomposition des différentes étapes et stades d'une mission complète d'architecture (réalisation) & constitution des documents contractuels qui la compose • Documents d'organisation et de gestion de projet propre à un processus de Construction / Réalisation
Acquis d'apprentissage	<p>L'unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'identifier le cadre de sa mission d'architecte et d'aller chercher l'information afin de pouvoir l'évaluer en regard du cadre légal et de la responsabilité qu'elle engendre.</p> <p>Contribution au référentiel AA :</p> <p>A l'issue de l'UE, les étudiants seront en mesure de poser des choix engagés et d'adopter une attitude professionnelle en regard des compétences suivantes :</p> <p>Poser des choix engagés</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public • Faire preuve d'éthique et d'une capacité de résistance à travers ses prises de position architecturales <p>Adopter une attitude professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observer l'évolution de la pratique professionnelle, s'adapter en s'impliquant de manière autonome dans une logique de recherche et de développement continu • Agir en acteur indépendant et critique, conscient de l'enjeu de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers et de ses obligations légales • Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel ou collectif. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les diapositives du cours ex cathedra sont déposées semaine après semaine sur Moodle. L'examen a pour but d'évaluer la capacité de l'étudiant à trouver, comprendre et restituer une information, se basant sur le fait qu'en tant que « chef d'orchestre » il est impossible de tout connaître ; cependant l'architecte doit pouvoir trouver la réponse à de multiples questions du bâtiment, ou du moins savoir où la trouver !</p> <p>Dans ce sens l'examen peut être avec documents en libre consultation.</p>
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	3		